



## Contribution à mon futur mari

Par **aurora**, le **10/05/2010** à **12:42**

Bonjour,

j ai mon petit ami qui vient de se divorcer,il doit payer une pension alimentaire a chacun de ses enfants( 3) et prendre en charge la moitié d un credit hipothecaire en route fait avec son ex femme.En plus d autres petites dettes qu il a fait pendant sa séparation.

Je me demandais si je venais a me marier avec lui et qu il resterati au chomage et que celui ci arrive à la fin de droits et toujours sans travail,ma question est la suivante.

Moi étant sa femme suisse et avec un travail en suisse est- ce que je dois contribuer à son entretien et l aider à payer ses dettes et pensions? Qu il n a pas de travail?

Cette question me préoccupe pour lui donner une reponse à sa demande en mariage,merci à l avance de m aider à y voir plus clair. Et ou serait le mieux de marier,en suisse ou ailleurs?

A bientôt !aurora.